

EXTRAITS
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
MAISONS PRINCIÈRES
ET DES AUTRES
PRINCIPALES FAMILLES
DE L'EUROPE

ET D'AUTRES CONTRÉES DU GLOBE,

SUIVIE D'ARTICLES SUR LES HOMMES D'ÉTAT, LES HOMMES DE GUERRE, LES ÉCRIVAINS ET D'AUTRES
HOMMES DE SCIENCE,

AINSI QUE SUR LES FONDATEURS ET LES BIENFAITEURS DES INSTITUTIONS UTILES.

Histoire divisée par **Articles séparés** au nom de **chaque Maison**, ou au nom de **chaque Ligne** ou de **chaque Branche**,
et aux noms des **principaux Membres des Familles**, de même qu'aux autres noms cités ci-dessus ; division qui rend facile
de rétablir et de compléter les Articles, quand ils se trouvent incomplets ou irréguliers.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES DE DIFFÉRENTES NATIONS.

IMPRIMERIE CENTRALE
hogyonaid Arad

A GENÈVE

A LA DIRECTION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE.

LE NOBLE SEIGNEUR ROUMAIN

ANDRÉ DE MOCSONYI

(MOCIONI)

SEIGNEUR DE FOEN, ETC., ETC.

L'histoire du noble seigneur **André de Mocsonyi** est mêlée trop étroitement, et par trop de faits à l'histoire récente de sa nation, les trois millions et demi de Roumains de l'empire autrichien, pour que l'une puisse s'écrire sans l'autre.

Le Nord-Est de l'empire autrichien tout entier, composé de la Transylvanie, de la Bucovine, du Banat et de la portion de la Hongrie située au-delà de la Theiss, qui sont des fragments de l'ancienne Dacie de Trajan, un territoire d'un peu plus de deux mille lieues carrées d'Allemagne, est habité principalement par des Roumains qui forment au moins les deux tiers de la population prise dans son ensemble, tandis que le dernier tiers se compose de Magyares, de Székéliens, de Saxons, de Souabes, de Serbes, de Routhènes, de Juifs, de Bulgares, de Bohémiens errants, etc.

Depuis trois siècles et jusqu'à l'année 1848, à l'exception de la partie boucovinienne, qui ne fut annexée à l'Autriche que dans la septième dizaine du siècle passé, cette race nombreuse, qui donna à la Hongrie le plus grand de ses héros et de ses capitaines, JEAN (Joannes) HUNIADES, — le plus grand de ses rois et son plus grand législateur, MATTHIEU (Mathias) CORVINUS, — le célèbre général CINISIUS — et le non moins illustre prince ecclésiastique NICOLAS OLAHUS (Olaüs). Cette race était déchue au point de faire douter de son existence! Ciel et terre semblaient avoir conjuré contre ces Roumains. Leur existence ne fut constatée que quand et où le jugèrent à propos, d'une part, leurs tyrans séculaires en politique, l'*aristocratie magyare* et la *bureaucratie saxonne*, d'autre part, dans le domaine ecclésiastique, la *hiérarchie serbe*. Leur histoire et même leur origine avaient été mises en oubli, de sorte que les historiens, de ceux de leurs tyrans qui vécurent parmi eux ou à leurs côtés jusqu'à la seconde dizaine de notre siècle, discutèrent avec acharnement, sans doute par amour de la vérité, sur la question de savoir si les *Valaques*, comme on les nommait, étaient d'origine romaine ou gothique, et ils se disputeraient encore sur ce sujet si des autorités slaves ou roumaines, telles que *Georges (Georgius) Sincai de Sinca, Micu Clain, Petru Major, Dr Murgu, Bozsinka*, etc., n'eussent démontré et rétabli au grand jour, par les preuves les plus irréfragables et les arguments les plus irrésistibles, tirés des investigations les plus consciencieuses dans l'histoire des peuples, des pays et l'étude des langues, l'origine bien réellement romaine de leur nation. Ce ne fut qu'un malheur de plus pour eux! Jusqu'alors on ne les avait persécutés et opprimés, en apparence du moins, que comme gens corvéables, comme une misérable

plèbe, comme un peuple d'esclaves, et tout cela, comme on le prétendit, d'après les exigences de l'esprit du temps; mais, dès-lors, tous les raffinements d'une tyrannie consciente d'elle-même, furent mis en usage contre eux, c'est-à-dire contre la nation roumaine, *quæ talis*, parce que, comme Roumains, d'un côté, en vertu de leur affinité naturelle et historique avec leurs cinq millions de frères dans la Moldo-Valachie et trois autres millions au-delà du Danube, d'un autre côté, à cause de leur parenté avec les nations latines de l'Europe, ils paraissaient propres à devenir, directement ou indirectement, le levier et l'agent le plus important pour favoriser la domination future en Orient, et pour amener l'hégémonie de la race latine en Europe et dans le monde.

Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui hors de doute que, soit l'origine romaine, soit les dangers de la position géographique et ethnographique des Valaques autrichiens et leurs rapports de parenté aient jamais été un secret pour leurs dominateurs. Ceux-ci les soupçonnèrent et les reconnurent bien longtemps avant les Roumains eux-mêmes : c'est précisément de cette reconnaissance que découlèrent tous ces essais et ces efforts, si variés, pour les dénationaliser, selon toute apparence, dans le but de les détourner de leur belle vocation et de leur grande destinée.

Ils essayèrent de l'atteindre, ce but, premièrement par la Réformation, vu que, en Hongrie et dans la Transylvanie, la réforme ecclésiastique se trouve identifiée avec l'acquisition du nom de Magyare, ou, pour n'employer qu'un seul mot, avec la *magyarisation*; en effet, ceux qui se sont tournés vers l'Église réformée, en fait de Roumains, sont tous, jusqu'au dernier, devenus Magyares!

On voulut ensuite les pousser, même par la contrainte, à entrer au sein de l'Église catholique romaine, pour les dépouiller de leur Église populaire orientale, unique palladium de leur nationalité : en effet, tous les Roumains qui n'hésitèrent pas à y consentir, ont tous amélioré leurs positions sociales dans la suite des temps, mais pas un n'est resté Roumain!

Ce fut ensuite le tour de l'union avec l'Église catholique romaine, imposée comme condition, union qui devait, à proprement parler, conduire aussi au catholicisme, mais seulement à la longue. Cette manœuvre-là a fait aussi un tort incalculable à la nationalité roumaine! Lorsque, enfin, on vit la puissante sève de cette nation survivre à toutes ces sanglantes opérations, on la plaça sous le joug de la hiérarchie ecclésiastique des Serbes (Slaves), pour l'assimiler à ces derniers, ce qu'on croyait facile, vu que les Roumains, loin d'éprouver de l'antipathie et de la méfiance pour le clergé de leur propre rite, étaient accoutumés à le vénérer, quoiqu'il appartînt à une nationalité et à une langue étrangères. Naturellement, en ce temps-là, c'est-à-dire vers la fin du XVII^e siècle, le panslavisme du Nord étant encore au berceau, ne présentait nullement les dangers que le slavonisme allait préparer à l'Orient, précisément par le moyen de cette doctrine. Bref, les Roumains d'Autriche, cette race si nombreuse, si puissante et si bien réhabilitée aujourd'hui aux yeux de l'histoire, étaient venus, par le concours de tous ces éléments hostiles, à ce point de décadence, que ceux qui appartenaient à cette race ne pouvaient posséder la jouissance, ni l'exercice de leurs droits d'hommes et de citoyens, qu'à condition de renier leur autonomie divine, et d'être ou réformés, ou catholiques romains, ou Magyares, ou Saxons, ou Serbes!

Les nobles mêmes de cette nation, relativement très-nombreux, ne pouvaient jouir des privilèges de leur position exceptionnelle qu'en devenant renégats! Voilà où en était venue cette élite de descendants des plus célèbres colonies romaines, colonies du grand empereur *Trajan*!

Si l'on veut rechercher maintenant, à un point de vue général, les causes de cette fatale décadence de la nation valaque du Nord-Est de l'empire autrichien, on en trouvera deux principales, se rattachant l'une à l'autre, savoir :

a) Sa division politique, presque son isolement, non seulement de ses compagnons d'origine dans la Moldo-Valachie et la Turquie, mais même dans son sein; circonstance qui a certainement aussi ses causes historiques, mais que nous devons nous dispenser d'examiner ici.

b) La défection, on pourrait dire la perfidie de sa haute aristocratie, qui, fatiguée de cette lutte interminable contre tant d'adversaires différents, prit le parti de désertir le drapeau

national, et de jurer fidélité à la bannière ennemie, pour pouvoir conserver intacts ses privilèges!

C'est ici justement que la famille des **Mocsonyi (Mocioni)** constitua une exception aussi rare qu'éclatante, assez puissante pour donner à la cause tout entière des Roumains d'Autriche une tournure différente et plus favorable.

Cette famille est originaire de Macédoine ; elle appartient à cette fraction des Roumains que l'empereur *Aurélien* transporta de la *Dacie* dans la *Moesie*, ne croyant plus pouvoir défendre la première de ces colonies contre les incursions incessantes et furieuses des Barbares.

Pendant le règne de Charles VI, cette famille émigra de la Macédoine à la suite des persécutions qu'elle avait eu à essuyer de la part des Turcs, à cause de ses richesses et de la considération dont elle jouissait ; elle s'établit dans le Banat, où elle compte, depuis son installation, parmi les plus riches en terres et aussi parmi les plus opulentes ; en reconnaissance des services qu'elle avait rendus à la dynastie impériale, pendant la guerre contre les Turcs, dans la Hongrie et le Banat, lors de l'incorporation du Banat à la Hongrie sous le règne de *Marie-Thérèse*, elle fut reçue dans la noblesse hongroise ; à dater de cette époque, en vertu de la patente royale, qui lui fut délivrée à cette occasion, le nom de cette famille s'écrivit aussi en magyare : **Mocsonyi**.

André de Mocsonyi, nationaliste, défenseur des intérêts roumains dans l'empire autrichien, second fils du grand propriétaire foncier dans le Banat, **Jean de Mocsonyi**, lequel était issu de la famille noble et roumaine de **Mocsonyi (Mocioni)**, né le 12 Juillet 1816, après avoir terminé ses études au collège de Pesth, entra, en 1836, au service public du comitat de Torontal en qualité de vice-secrétaire ; en 1841, il fut élu aux fonctions de premier juge-président ; et lorsque, en 1848, époque jusqu'à laquelle il exerça cette charge, éclata la révolution magyare, **André de Mocsonyi** se mit à la tête des 600,000 hommes que comptent les Roumains dans le Banat, avec son frère aîné, **Pierre de Mocsonyi**, qui représentait, de 1847 à 1848, le comitat de Torontal à la Diète hongroise ; ce fut afin de défendre non seulement le trône impérial, mais aussi les droits de la nationalité roumaine contre les attaques des révolutionnaires magyares, puis, pour conquérir, au nom et au profit de ses co-nationaux, opprimés jusqu'alors, l'égalité des droits et la liberté nationale, que, depuis longtemps, ils appelaient de tous leurs vœux, et que le gouvernement impérial les avait laissés espérer.

Le choix que les Roumains ont eu à faire, en 1848, entre les deux partis combattants, et également ennemis du roumanisme, c'est-à-dire entre le régime impérial autrichien et le magyarisme révolutionnaire, ne fut pas difficile. Les Roumains ayant reconnu qu'il ne leur était pas possible de rester neutres dans cette lutte entre ceux qu'ils considéraient comme leurs tyrans séculaires, ne purent raisonnablement prendre que le parti des Autrichiens, d'abord parce que l'Autriche était le parti du pouvoir *agent* et du pouvoir de la légitimité, ensuite parce que le germanisme était moins menaçant pour la nationalité roumaine, et enfin parce qu'ils voulaient, par cela même, prouver au gouvernement autrichien, leur ennemi acharné, qu'il devait repousser toute méfiance produite par des dénonciations incessantes, qui portaient à faire croire que les Roumains n'attendaient qu'une occasion pour se soustraire à la domination de l'Autriche, et se joindre à leurs co-nationaux de la Moldo-Valachie (Romanie). Ce soupçon avait malheureusement servi longtemps de prétexte à des persécutions et à des oppressions injustes. Les Roumains pensent donc actuellement avoir fait rejeter et disparaître cette triste défiance par les flots de sang versés, dans ces dernières circonstances, pour le trône autrichien.

Pierre et André Mocsonyi, sages chefs des Roumains, furent les premiers à reconnaître et à embrasser cette vérité ; conséquemment, ils ne tardèrent pas à suivre cette voie, avec une résignation à laquelle ils firent de grands sacrifices.

André de Mocsonyi (Mocioni) fut, moralement, d'autant plus encouragé dans ses nobles et patriotiques efforts, que le gouvernement impérial se montra d'abord disposé à réaliser les belles espérances des Roumains, et manifesta même à cet égard son intention en appelant à Vienne **Pierre de Mocsonyi**, comme investi de la confiance des Roumains, et autorisé à exposer ouvertement les vœux et les besoins de sa nation.

Lorsque, en 1849, la révolution eut été réprimée, le Banat fut divisé en deux districts politiques, l'un roumain, qui fut le plus grand, et l'autre serbe. A cette époque, l'importante mission politique de commissaire impérial supérieur sur le district roumain échut en partage à **André Mocsonyi**. Il s'agissait là, vu que les armes magyares s'étaient avancées jusque dans le Banat et y avaient amené en conséquence un état de choses anormal, de rétablir avec énergie et une grande habileté politique un nouvel ordre de choses, dégagé du chaos des institutions brisées et basé sur l'égalité des droits nationaux, devant la constitution, et sur des principes de droit et de conciliation.

Cette pénible et belle tâche réussit pleinement au nouveau chef de district, **André de Mocsonyi**; mais le fait, que ses nobles efforts, en faveur du peuple et du gouvernement, n'avaient pas porté les fruits qu'on en attendait, doit être attribué non à **Mocsonyi**, dont l'activité et le tact remarquables étaient universellement appréciés, mais à la phase nouvelle dans laquelle entraît le système du gouvernement impérial, c'est-à-dire, l'abolition de la constitution de l'empire, du 4 Mars 1849, et l'absolutisme bureaucratique introduit peu après en 1851.

André de Mocsonyi échangea, après la suppression du constitutionalisme, son service politique officiel contre sa nomination, de par le gouvernement impérial, à la présidence de la commission de révision du *Cadastré des contributions publiques* pour tout le Banat et le comitat avoisinant de *Bács-Bodrog*; mais il résigna ces fonctions, en 1856, ne pouvant adopter, ni partager les principes toujours plus envahissants, depuis 1851, de la domination allemande, c'est-à-dire de l'autorité arbitraire.

André de Mocsonyi n'en travailla pas moins, dans le silence, de la manière la plus généreusement noble et avec un infatigable dévouement, pour la libération, le relèvement et la civilisation de sa nation, jusque-là constamment entravée dans son développement politique. Cette aspiration de son cœur, partagée avec enthousiasme par ses compatriotes, lui acquit leur adhésion et leur sympathie tout entières.

L'activité de **Mocsonyi** résume en quelque sorte les vœux et les aspirations politiques du peuple roumain.

La multitude de pétitions présentées par **André de Mocsonyi**, d'abord à l'empereur *Ferdinand*, et depuis à l'empereur actuel, *François-Joseph I^{er}*, pour la réunion en un seul corps des Roumains vivant dans l'empire et jusqu'ici divisés en quatre parts, pour la reconnaissance de leur indépendance en matière ecclésiastique, scolaire et administrative, n'a pas obtenu jusqu'à maintenant le succès désiré. **André de Mocsonyi** continua néanmoins d'agir sans relâche pour faire valoir les prétentions légitimes de sa nation. La considération universelle, la confiance sans bornes dont **André de Mocsonyi** jouissait de la part de ses compatriotes, l'estime et la faveur qu'il s'était acquises du côté du gouvernement par sa capacité éprouvée comme homme d'État, tels furent les motifs qui déterminèrent le gouvernement impérial à l'appeler, en Juillet 1860, au Conseil de l'Empire, qui venait d'être renouvelé, en qualité de représentant des Roumains de la Hongrie et du Banat, formant ensemble 1,700,000 habitants. Ce fut en cette occasion qu'**André de Mocsonyi** donna récemment la mesure de sa valeur politique, lorsque, appuyé sur le principe de l'égalité des droits nationaux, il plaida, non sans quelque résultat, pour l'établissement sur un pied d'égalité de toutes les nations contenues dans l'empire d'Autriche; sa parole libre et franche éveilla dans le cœur de tous les peuples de l'empire une vive sympathie et de grandes émotions. Depuis, la défense de **Mocsonyi** en faveur de la nationalité roumaine, pour ce qui concerne celle-ci spécialement, est dirigée contre les prérogatives des Magyares, qu'ils usurpent de nouveau, depuis que le gouvernement les a autorisés à cela en établissant de nouveau la constitution hongroise par le décret royal du

20 Octobre 1860; témoin qu'en Hongrie la langue magyare est la seule autorisée, quoique ce pays ne soit habité que par 3,749,000 Magyares, tandis qu'il y a 1,700,000 Roumains, 2,000,000 de Slovaques, 500,000 Russes, 500,000 Serbes et 1,000,000 d'Allemands.

En sa qualité d'adversaire de la suprématie magyare qui, en Hongrie, absorbait les droits des autres nationalités, **André de Mocsonyi** déclina, en 1861, son élection comme député du district électoral de Lugosch à la Diète magyare de Pesth; en revanche, **André de Mocsonyi** n'en travailla qu'avec plus de zèle au relèvement et à la reconnaissance des droits de la nation roumaine, soit en adressant au gouvernement plusieurs pétitions, soit par des démarches personnelles auprès du ministre d'État et de l'empereur.

Voici, en résumé, la profession de foi politique d'**André de Mocsonyi** :

Par-dessus tout, les droits de la nation, et par suite, la reconnaissance des Roumains en Autriche comme nation politique autonome ;

Égalité de droits devant la constitution nationale ;

Réunion générale des Roumains répartis entre la Boucovine, la Transylvanie, la Hongrie et le Banat, formant ensemble plus de 3,000,000 d'habitants, ou tout au moins réunion politique, en un district national particulier, des Roumains de la Hongrie et du Banat, avec introduction de la langue roumaine dans les écoles et dans l'administration civile, et reconnaissance d'une Église orientale orthodoxe et indépendante, à laquelle les Roumains appartiennent, c'est-à-dire, séparation de leur Église d'avec l'Église serbe, à laquelle elle avait été jusqu'alors soumise; fondation d'un archiépiscopat métropolitain roumain.

D'après le sens de cette profession de foi, **André de Mocsonyi** a porté à la connaissance du gouvernement ce vœu le plus cher des Roumains dans un mémoire daté du 12 Octobre 1861.

En même temps et comme preuve de l'adhésion sympathique et bien méritée, que rencontrent à l'étranger les vues et les principes d'**André de Mocsonyi**, nous pouvons ajouter, qu'on fait mention de lui avec de grands éloges dans plusieurs brochures sur l'Autriche, publiées à Paris, et que lui-même vient d'être gratifié du titre de vice-président d'honneur par l'Institut d'Afrique, fondé pour l'abolition de la traite et de l'esclavage de nos frères africains.

André de Mocsonyi éprouva une profonde affliction dans la perte de son frère aîné, qui a également bien des droits à la reconnaissance de la nation roumaine, et qui fut lâchement assassiné à Pesth, le 1^{er} Octobre 1858.

Les sentiments de bienfaisance d'**André de Mocsonyi** lui ont mérité un renom particulièrement honorable.

André de Mocsonyi fait élever chaque année, à ses frais, quatorze étudiants, et, d'accord avec ses plus jeunes frères, **Antoine** et **George**, et sa sœur **Catherine**, épouse d'un **Mocsonyi**, il distribue aux établissements publics, et consacre à des buts littéraires et scientifiques des sommes considérables, qui contribuent à la civilisation et au relèvement de sa nation.

André de Mocsonyi épousa, le 6 Mars 1859, Mademoiselle LAURE DE CSERNOVITS, fille de PIERRE CSERNOVITS, ex-préfet et comte du comté de Temes, jeune dame pleine de distinction, dont les connaissances nombreuses et variées, la culture intellectuelle et la rare dignité d'épouse lui concilient au plus haut degré la considération et l'estime générales. Ils mènent une vie fort heureuse.

EXTRAIT DU PROGRAMME.

On peut actuellement demander **A LA DIRECTION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE** chaque Article qu'on désire recevoir, soit en *Article séparé* de l'ouvrage, soit en *livraison* ou en *volume*.

Chaque Article séparé de l'ouvrage est de Francs: **5**
par exemplaire sous couverture.

Les Articles qui ne contiennent qu'une demi-feuille sont envoyés en double pour ce prix. Ceux qui dépassent 20 pages grand in-folio sont de 10 fr. par exemplaire.— Lorsqu'on désire recevoir un assez grand nombre d'exemplaires d'un article séparé, on est prié d'en prévenir la Direction, quand l'article s'imprime pour l'ouvrage.

Chaque Livraison qui comprend un demi-tome grand in-folio est de. Fr. **24**

L'Abonnement pour recevoir quatre Livraisons qui forment deux Tomes réunis dans un fort volume in-folio, est de Fr. **80**

La Souscription pour une Edition en douze Tomes, formant six forts volumes, avec un Tome de supplément, qui comprend une table générale, est de. Fr. **500**

On peut aussi ne souscrire que pour six Tomes, formant 3 forts volumes in-folio, avec une table, au prix de Fr. **250**

Les prix indiqués ci-dessus s'envoient avec les demandes ou avec les communications. — Les Envois se font par des lettres de change sur Genève ou sur Paris, ou par des Billets de Banque de n'importe quel pays, et par lettres recommandées, ou par les Messageries.

L'adresse est à M. GONCET, à la direction de l'Histoire Générale A GENÈVE. (*L'affranchissement est indispensable.*)